LE MÉRITE 82

Bulletin de liaison de la section 82
de l'ASSOCIATION NATIONALE des MEMBRES de
l'ORDRE NATIONAL du MÉRITE

HONNEUR SOLIDARITÉ MÉMOIRE

N°35 - Avril 2025

LE MOT DU PRESIDENT

Chers adhérents, chers compagnons et chers amis sympathisants,

Alors que nous venons de traverser une période complexe sur le plan national entre octobre 2024 et avril 2025, il me semble essentiel de prendre un moment pour partager avec vous mes réflexions sur notre situation actuelle et l'impact significatif que nous vivons en tant que Nation. Notre pays fait face à une phase d'instabilité politique, économique et sociale, bien qu'une légère accalmie semble se dessiner. À l'international, les incertitudes persistent.

Malgré ce contexte, la vie de notre association continue de s'épanouir. Lorsque vous prendrez connaissance de ces lignes, notre assemblée générale se sera tenue le 29 mars à la salle des fêtes du Fau à Montauban. Je tiens à exprimer ma gratitude à la mairie de Montauban, et tout particulièrement à Madame **Marie-Claude BERLY**, maire de Montauban, ainsi qu'à ses services, qui ont grandement facilité la réalisation de cet événement important pour notre association. Le compte rendu détaillé de cette assemblée sera présent dans le prochain numéro (N°36) de notre bulletin en octobre.

Je souhaite d'ores et déjà souligner la présence honorifique de notre président national, Monsieur **Patrick SANDEVOIR**, dont l'expérience a enrichi nos échanges et qui a pu constater par lui-même les actions que notre association mène pour le rayonnement de l'ANMONM et la mise en valeur de la jeunesse Tarn-et-Garonnaise.

Le 29 mars revêt une signification particulière pour moi, car il évoque le jour de mon élection, il y a six ans, à la tête de cette belle section Tarn-et-Garonnaise de l'ANMONM. C'est un véritable honneur d'assumer cette responsabilité. Comme je l'ai souvent répété, je ne suis pas le propriétaire de ce poste et je continue à faire appel à des volontaires pour assurer la relève. Mon comité de section, dynamique et engagé, effectue un travail remarquable et je tiens ici à tous les remercier. Sans eux nous ne pourrions pas réaliser toutes ces nobles actions.

Toutefois, le rayonnement de notre ordre repose également sur chacun d'entre vous. Je vous encourage donc à participer aux manifestations et aux cérémonies patriotiques de vos villages, arborant fièrement votre décoration, symbole de vos services distingués rendus à la France. Soyez-en fiers ! J'appelle également chacun d'entre vous à inviter à rejoindre notre association les personnes de votre entourage qui détiennent la prestigieuse décoration. Ce n'est pas seulement le rôle du président ou des membres du comité. Je compte sur vous.

Nous avons de nombreux projets ambitieux pour l'année 2025. Le 11 mars, nous avons décliné la convention nationale avec le directeur d'académie des services de l'Éducation Nationale du département, qui favorisera plusieurs actions au sein de cette institution. Nous organiserons notamment le prix de l'éducation citoyenne et un concours scolaire de la meilleure affiche de l'éducation citoyenne, ainsi que la création d'une bibliothèque d'actions. Je tiens à remercier Monsieur **Cyril LE NORMAND** pour sa collaboration dans ce projet. Je crois fermement en notre jeunesse et en la nécessité de mettre en lumière les talents du Tarn-et-Garonne.

Le 16 mai, nous déclinerons une autre convention nationale signée entre l'ONaCVG et l'ANMONM, avec pour objectif d'organiser des actions communes au bénéfice de nos ressortissants et d'inciter les jeunes à développer des projets mémoriels qui pourront être primés à l'échelle départementale.

Je remercie également Madame **Aline SIMON**, directrice de l'ONaCVG de Tarn-et-Garonne, d'avoir répondu favorablement à ma demande.

Un événement marquant de cette année sera la mise en place, le 3 décembre, d'une stèle dédiée à l'Ordre National du Mérite, au cours Foucault à Montauban. Je vous invite à consulter le feuillet joint à ce bulletin pour en savoir plus et je fais appel à votre générosité pour financer cette initiative. Pourquoi le 3 décembre ? Je rappelle que c'est la date anniversaire de la création de l'Ordre National du Mérite par le Général **de GAULLE,** le 3 décembre 1963. J'espère pouvoir réaliser chaque année une cérémonie en hommage aux Français détenteurs de notre belle décoration.

Enfin, je souhaite rappeler que, même en période difficile, notre force réside dans notre solidarité. L'ANMONM82 est à votre disposition pour écouter et agir. Ensemble, nous avons le pouvoir de transformer cette période morose en une opportunité de croissance et de solidarité nationale. Depuis quelques années, même si nos anciens reçoivent des visites de la part de notre camarade **Michel GABACH**, nous avons instauré la remise en fin d'année, à nos compagnons de plus de 80 ans, en guise de cadeau de Noël, d'un ballotin de chocolats. Les retours que j'ai pu avoir témoignent de l'appréciation de cette initiative.

Je suis également heureux de partager une bonne nouvelle : lors du dernier décret du 15 janvier 2025 (promotion novembre 2024), quatre Tarn-et-Garonnaises ont été nommées au grade de chevalier de l'ONM. Je les félicite chaleureusement et espère qu'elles rejoindront notre association.

Notre siège national a mis en place un nouveau système d'information pour faciliter la gestion de notre comptabilité et de nos adhérents. De plus, un nouveau site internet a été créé afin que vous puissiez suivre toutes nos activités et actualités à venir. Je vous invite vivement à le consulter.

Restons unis et préparons l'avenir de l'ANMONM82 pour que notre flamme du patriotisme continue de briller au sein de notre section pendant de nombreuses années à venir. Je compte sur vous pour assurer le rayonnement de notre association et reste disponible pour toute rencontre si vous le souhaitez.

Votre dévoué président,

Lieutenant-colonel (h) Érick LEBRUN
Président de l'ANMONM82

Adresse : Association Nationale des Membre de l'Ordre National du Mérite - Section de Tarn-et-Garonne
1935, route du Quercy blanc ~ 82270 - Montpezat-de-Quercy

SOMMAIRE

Le Mot du Président 1
Sommaire 4
In Memoriam 5
In Memoriam 7
In Memoriam 10
Dernières nominations et promotions dans l'Ordre National du Mérite dans le Tarn-et Garonne 11
Nouvelle Procédure « Initiative Citoyenne » 11
Célébration de l'Engagement des Jeunes Sapeurs-Pompiers du Tarn-et-Garonne 12
Une Évasion Automnale en Pays de Bergerac 14
4ème Forum de la Citoyenneté au Lycée Capou de Montauban 17
Un Méchoui de Haut Niveau 20
Inauguration du Rond-Point de la Légion d'Honneur et de l'ordre national du Mérite à Montpezat-de-Quercy 22
Journée Nationale des Réservistes 2024 (JNR) 25
La Coque des Rois : Une Tradition Patriote Renouvelée 29
Mouvements 2024 de l'ANMONM82 31
Helie Denoix de Saint Marc 32
Au Temps Lointain des Colonies 34
Conseils de vigilance : Arnaque téléphonique 36
Boutique de l'ANMONM 82 37
Un Grand Merci à nos Partenaires 38

La rédaction du bulletin a décidé de refaire paraître l'article « Helie Denoix de Saint-Marc qui a été inséré dans le bulletin n°34 d'Octobre 2024 avec une anomalie majeure. Pour cela, nous exprimons nos sincères excuses au rédacteur le Capitaine(er) Pascal-Henri MANUEL, Adhérent de l'ANMONM82.

IN MEMORIAM

Un fidèle compagnon de notre association nous a quittés

C'est avec une profonde tristesse que notre association, l'ANMONM 82 et la commune de Montpezat de Quercy, on a appris le décès de **Raymond MASSIP**, fidèle adhérent de notre association, ancien maire et figure incontournable du paysage politique local, survenu le lundi 23 décembre 2024 à l'âge de 89 ans. Cet homme au parcours exemplaire, né le 19 juin 1935 à Montpezat-de-Quercy, a dédié sa vie au service de sa commune et de ses concitoyens.

Issu d'une famille modeste de cultivateurs, **Raymond MASSIP** a grandi dans un environnement marqué par les événements tragiques de la Seconde Guerre mondiale. L'occupation allemande de 1944 a profondément marqué son enfance, ajoutant à sa détermination à œuvrer pour le bien-être de sa communauté. Sa trajectoire scolaire, jalonnée de succès, l'a conduit à devenir enseignant, un métier qu'il a exercé avec passion pendant près de 35 ans à Montpezat, où il s'est également investi dans la formation des jeunes enseignants.

Son engagement ne s'est pas limité à l'éducation. **Raymond MASSIP** a été un pilier de la vie associative locale, contribuant à la création de nombreuses initiatives, dont le syndicat d'initiative du village et le comité des fêtes. Son enthousiasme et son dévouement ont permis d'organiser des événements mémorables, tels que la venue de **Joséphine BAKER** lors du centième anniversaire de son ancienne habilleuse madame **RAMILLON**.

Sur le plan politique, **Raymond MASSIP** a débuté sa carrière en 1965 en tant que conseiller municipal avant de devenir maire en 1977, un poste qu'il a occupé jusqu'au 4 avril 2014. Son engagement au service de la commune a été

exemplaire, avec près de 50 ans de présence au conseil municipal. En tant que conseiller général et conseiller régional, il a su défendre les intérêts de Montpezat-de-Quercy avec passion et détermination. Son rôle de vice-président chargé des affaires scolaires, universitaires et culturelles au sein du département a également été salué, tout comme son implication au niveau national en tant que conseiller technique au conseil national du tourisme.

Parmi ses réalisations les plus significatives en tant que maire, on compte l'aménagement des placettes **Frédéric CAYROU** et du centenaire, ainsi que la restauration des cloitres de l'école. Son mandat a été marqué par des projets ambitieux, tels que la construction de la salle **Georges BRASSENS** et l'inauguration du foyer des aînés, qui ont tous contribué à améliorer la qualité de vie des habitants de Montpezat.

Raymond MASSIP était également un homme de lettres, ayant publié plusieurs articles dans le bulletin municipal et une œuvre intitulée « Montpezat sous la Révolution française » en 1989. Sa passion pour l'histoire et son désir de transmettre ses connaissances ont enrichi la culture locale.

Reconnu pour son engagement, il a été décoré de nombreuses distinctions. Il était chevalier de la Légion d'Honneur, officier de l'Ordre National du Mérite, commandeurs des Palmes Académiques, ainsi que la médaille de la Jeunesse et des Sports échelon bronze.

Raymond MASSIP laisse derrière lui un héritage indélébile et une empreinte profonde dans le cœur des Montpezatais et de note association L'une de ses dernières apparitions officielles était le 12 octobre 2024, l'inauguration du rond-point « de la Légion d'honneur et de l'Ordre National du Mérite » à Montpezat-de-Quercy. Sa mémoire perdurera à travers les réalisations qu'il a portées et l'exemple de dévouement qu'il a donné à sa commune. La commune de Montpezat-de-Quercy et l'ANMONM82 s'inclinent avec respect devant la mémoire de cet homme d'exception, qui a tant donné pour le bien-être de ses concitoyens.

Lieutenant-colonel (h) Érick LEBRUN
Président de l'ANMONM82

IN MEMORIAM

Le Commandant (er) **Jacques PIERQUET** a réalisé le dernier saut ….

Mon cher Jacques,

En 2015, tu m'avais écrit une lettre, dans laquelle tu m'expliquais le déroulé de ta vie, depuis ta naissance dans les Ardennes jusqu'en 2015. Une lettre toute simple, en terme militaire, qui résumait le parcours d'une personne ayant vécu la 2ème guerre mondiale et les opérations qui ont suivi. Cette lettre m'avait beaucoup plu et je tiens aujourd'hui à vous la lire. Un modèle de simplicité, d'humilité et de générosité, à l'image du personnage, que tout le monde a connu et apprécié.

Je suis né le 22 décembre 1933 à Beaumont-en-Argonne (08)

Commandant à la retraite. Je suis veuf depuis le 09/06/2009 et je vis seul chez moi.

Je réside à Montauban, 14 rue du Maréchal Joffre depuis juillet 1978. J'ai deux enfants, 1 garçon technicien opérationnel à l'ONF à Tournay (65) et capitaine de réserve opérationnelle au 1° RHP à Tarbes (65). 1 fille Major (OPJ) de la police nationale à Rambouillet (78).

De ma naissance au lundi de pentecôte 1940, je résidais avec ma famille à Beaumont-en-Argonne (08) à l'exception de mon père qui lui était déjà mobilisé.

Devant l'invasion Allemande nous avons fui à pied et sous les bombardements notre maison, (ma mère, mon frère âgé de 12 ans, ma sœur âgée de 18 mois dans une poussette avec deux valises et moi âgé de 6 ans ½).

Nous sommes arrivés dans l'Yonne à Tonnerre où nous avons été recueillis et logés par un marchand de grains.

Ma mère ayant été blessée lors d'un bombardement par des éclats d'obus dans les reins et hospitalisée, nous sommes, mon frère, ma sœur et moi, dirigés vers Maligny à une vingtaine de kilomètres de là, où nous avons retrouvé de la famille dans ce village.

Nous ne sommes jamais retournés dans les Ardennes, notre maison ayant été détruite dans un bombardement.

J'ai été scolarisé dans l'Yonne à Maligny jusqu'au certificat d'étude en juillet 1947. De juillet 1947 à décembre 1952, je travaille en usine dans une scierie.

Le 4/01/1952 je m'engage dans l'armée et signe un contrat de 2 ans au titre du 7ème Bataillon du Matériel de Réserve Générale pour servir à la 407ème Compagnie du Matériel à Bourges où je suis les pelotons de brigadier et maréchal des logis. Nommé à ce grade je résilie mon contrat pour un autre de 3 ans (portant mention spéciale volontaire pour servir en extrême orient)

Embarqué à Marseille à bord du SKAUGUM le 29/08/1953. Débarqué à Saigon le 20/09/1953

Mis à la disposition de la mission militaire Française près du gouvernement vietnamien jusqu'au 15/11/54. Affecté à la mission militaire Française pour le gouvernement royal Laotien jusqu'au 20/07/1955.

Rapatrié sur la France en congés de fin de campagne de 90 jours jusqu'au 28/10/1955.

Affecté en Algérie à l'issue de mon CFC le 30/10/1955. Je rejoins mon unité à Constantine.

Rengagé le 4/01/1957 au titre de la 75ème Compagnie de Réparation Divisionnaire (25ème division parachutiste), je fais campagne avec cette unité jusqu'à notre rapatriement sur la France le 13/07/1961.

La division se replie dans l'est de la France nous sommes cantonnés à Metz jusqu'au 2/11/1962, date à laquelle nous sommes transféré dans le sud-ouest à Tarbes.

Le 28/04/1964 je suis muté hors TAP et affecté à Villingen (Allemagne). Le 1/07/1968 je rejoins de nouveau mon ancienne unité à Tarbes.

Le 01/01/1971 je suis nommé au grade de sous-lieutenant, le 1/05/1971. Je suis muté et affecté au Centre d'Instruction du Service du Matériel de Châteauroux où je prends les fonctions de chef de section à la compagnie d'élèves sous-officier d'active pendant 5 ans 1/2 avant de prendre le commandement d'une compagnie.

Le 16/08/1978 je suis affecté à l'ERGM ALAT AERO de Montauban j'y occupe dans un premier temps la fonction de chef du budget de gestion de l'établissement et dans un deuxième temps chef de la section achat et officier des sports. Je fais valoir mes droits à la retraite et je suis rayé des contrôles le 1/03/1984.

A la suite de ma mise à la retraite, je passe l'examen de moniteur d'autoécole et j'ai exercé ce métier à Montauban pendant une dizaine d'années avant d'arrêter définitivement.

Je participe bénévolement dans plusieurs associations patriotiques : Anciens d'indo - Opex - UNP Médaillés militaire - ONM -Anciens combattants - croix de guerre -etc…

J'ai participé à tous les premiers marathons de la ville de Montauban.

J'ai fait entre 2010 et 2012 le chemin de Saint Jacques de Compostelle du Puy-en-Velay à Saint Jacques.

Je suis également porte drapeau de la Légion d'Honneur.

Je suis breveté parachutiste (1957) je totalise 298 sauts dont 19 sauts de nuit et 2 à ouverture commandée. Je suis également largueur opérationnel sur nord 2501.

Je suis détenteur du certificat inter armes, du brevet de chef de section, du brevet élémentaire et du BMP2 armement petit calibre, du stage instructeur de tir et de mise en œuvre des explosifs et du diplôme de qualification militaire.

Médaillé militaire depuis 1965, chevalier de l'Ordre National du Mérite depuis 1978, le chef de bataillon **Jacques PIERQUET** est titulaire de la Valeur militaire avec une citation à l'ordre du régiment, du mérite militaire vietnamien et des croix du combattant volontaire Indochine et AFN.

A vous ses enfants, ses petits-enfants et tous les membres de sa famille, je tiens à dire combien vous pouvez être fiers de Jacques, qui demeurera pour nous le parfait exemple d'un soldat au service de son pays, de son drapeau et à l'engagement sans faille.

Jacques, repose en paix.

Colonel (h) Bernard WIERZBINSKI
Président de l'AOR et adhérent de l'ANMONM82
Auteur de l'éloge funèbre qu'il a prononcé le 13/02/2025

IN MEMORIAM

José POUJET s'en est allé en toute discrétion ….

Né le 06/02/1940 à Bressols Tarn-et-Garonne. Il crée son cabinet le 21/12/1967, devient Expert-comptable 1967-2005, puis Conseiller de gestion, salarié cadre à temps partiel au Service de Santé au Travail de Tarn-et-Garonne, depuis 2005. Il est Commissaire aux comptes 1973-2005, Expert judiciaire 1973-2005 et admis à l'Honorariat en 2005.

1965-1967 Il est dans l'Enseignement public, Professeur de lycée technique, Droit et Comptabilité.

Présidence associations départementales

Fondateur de la Chambre des Experts comptables 1978/1982
Fondateur de la Chambre des professions libérales 1978-1984
Medef 1989-2002
Médecine du travail 1996-2008 Président d'honneur en 2009
Responsable d'un parti politique 1990-1998
Président du Montauban Football Club 4° division 1987-1989

Fonction élective

Président général du Conseil des Prud'hommes 1984-1990. Juge honoraire
Conseiller municipal de Montauban 1973-1987
Conseiller général de Tarn-et-Garonne 1992-1994
Trésorier d'association départementale : Croix-Rouge - Ligue contre le Cancer - France Parkinson

Distinction

Chevalier de l'Ordre National du Mérite en 1995 au titre du Ministère de l'intérieur.

DERNIERES NOMINATIONS ET PROMOTIONS DANS L'ORDRE NATIONAL DU MERITE DANS LE TARN-ET GARONNE

Décret du 15 Janvier 2025
Nommés au grade de chevalier dans l'Ordre National du Mérite
Promotion du 15 Novembre 2024 :

Au titre de la Promotion du bénévolat associatif :

- Madame **Christiane MASSAT**
- Madame **Mylène SEUX**

Au titre de la Promotion classique :

- Madame **Hélène PIZZUT**
- Madame **Valérie RABAULT**

NOUVELLE PROCEDURE « INITIATIVE CITOYENNE »

Par le décret n° 2025-58 du 22 janvier 2025, publié au Journal Officiel le lendemain, le code de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire et de l'ordre national du Mérite (ONM) connaît (entre autres) une modification importante :

Une procédure *« Initiative Citoyenne »* est ainsi créée et permet à « Toute personne majeure de nationalité française de proposer une personne qu'elle estime méritante pour une nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur ou de l'Ordre National du Mérite. »

Pour être recevable, cette proposition d'initiative citoyenne doit être motivée et signée par cinquante personnes majeures de nationalité française jouissant de leurs droits civiques.

Cette proposition est transmise au représentant de l'État (Préfet) du département, qui va instruire le dossier et le transmettre au ministère compétent dans le domaine d'activité de la personne méritante qui l'adressera ensuite à la grande chancellerie. Le contingent de nominations émanant de l'initiative citoyenne sera fixé par décret du Président de la République pour une période de trois ans.

L'intention est de donner « une image plus diversifiée des profils retenus et plus proche du quotidien des Français », selon le communiqué du Conseil des ministres. Cela offre ainsi aux comités locaux l'opportunité de proposer parmi leurs contacts ou leurs connaissances des personnalités qui seraient remarquées pour leur comportement honorable et méritant, leur civisme, leur solidarité et leur action en faveur de la mémoire.

Lieutenant-colonel (r) Thierry MANIEZ
Vice-Président de l'ANMONM82

CELEBRATION DE L'ENGAGEMENT DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS DU TARN-ET-GARONNE

Le 13 septembre dernier, la préfecture de Tarn-et-Garonne a vibré au rythme de l'engagement civique lors de la 8ème cérémonie de remise du Comportement Citoyen. Présidée par M. **Vincent ROBERTI**, préfet du département, cette soirée a été l'occasion de célébrer le dévouement de 19 jeunes sapeurs-pompiers qui ont achevé avec succès quatre années de formation.

Initialement programmée pour le 28 juin, la cérémonie a dû être reportée en raison des circonstances politiques. Bien que 33 jeunes aient été attendus, seul un groupe trié sur le volet a pu se rendre à cette belle distinction, témoignant néanmoins de leur engagement et de leur persévérance.

La soirée a été structurée en quatre phases, commençant par des mots d'accueil prononcés par M. le préfet. Le Lieutenant-colonel (h) **Érick LEBRUN**, président de l'ANMONM 82, a ensuite rappelé que cette distinction est née de l'initiative de M. **Jean-Marc DETAILLEUR**. Il a exprimé sa fierté de mettre en lumière l'engagement de ces jeunes, face à une société de plus en plus individualiste, et a souligné les valeurs humaines fondamentales qu'ils incarnent.

L'importance de promouvoir l'esprit civique parmi les jeunes a ensuite été abordée par le vice-président **Bernard VALETTE**, qui a joué le rôle de maître de cérémonie. Il a détaillé les objectifs de l'ANMONM en matière de développement des jeunes en tant que Citoyens, Responsables, Actifs, Critiques et Solidaires (CRACS). Dans le cadre de leur formation, ces jeunes avaient également reçu une initiation aux ordres nationaux et aux distinctions militaires, renforçant ainsi leur identité citoyenne.

La deuxième phase de la cérémonie a vu l'Adjudant-chef **Christophe BONNEFOUX** présenter le cycle de formation conçu pour les jeunes sapeurs-pompiers. Deux d'entre eux, **Mathilde** et **Ly'Eden**, ont partagé des témoignages inspirants, évoquant les cours théoriques, les manœuvres, et les activités sportives qui ont rythmé ces quatre années. Le Sergent-chef **Xavier POUX**, formateur au sein de cette filière, a également pris la parole, tout comme M. **Thierry DELBREIL**, maire de Lafrançaise, qui a salué leur dévouement en déclarant : « *On ne naît pas citoyen, on le devient*. » Ces jeunes sapeurs-pompiers

incarnent un exemple à suivre pour toute une génération.

Les pôles de formation de Dunes, Saint-Antonin- Noble-Val, Lafrançaise et Beaumont-de-Lomagne ont été mis à l'honneur, chaque unité recevant un magnifique trophée des mains des autorités présentes. En plus de leur diplôme du brevet national, chaque lauréat s'est vu remettre le prix du Comportement Citoyen ainsi qu'un livret sur la citoyenneté, symboles de leur engagement et savoir-faire.

La phase finale de la cérémonie a permis à plusieurs autorités de prendre la parole, dont le Lieutenant **François-Xavier EVRARD**, président de l'Union départementale des JSP, et M. **Michel WEILL**, président du conseil départemental. Chacun a exprimé son admiration pour les jeunes sapeurs-pompiers, insistant sur l'importance de leur action dans un contexte social de plus en plus tourné vers l'individualisme. M. **Vincent ROBERTI** a conclu ses propos en affirmant que ces jeunes représentent une force pour l'avenir, soulignant que leur formation constitue une véritable école de la vie.

La cérémonie s'est achevée par une photo de groupe prise dans la cour d'honneur de la préfecture, suivie d'un pot de l'amitié réunissant tous les participants, illustrant ainsi l'esprit de camaraderie et de partage qui règne entre ces jeunes espoirs du service public. Émotion et fierté étaient palpables tout au long de cette soirée mémorable. L'année prochaine, la communauté se rassemblera à nouveau pour célébrer l'engagement des nouvelles générations de jeunes sapeurs-pompiers.

Lieutenant-colonel (h) Érick LEBRUN
Président de l'ANMONM82

UNE ÉVASION AUTOMNALE EN PAYS DE BERGERAC

Un Voyage réussi pour les Associations Amies du Tarn-et-Garonne

Le 25 septembre dernier, la magie de l'automne a enveloppé le pays de Bergerac lors d'une escapade touristique mémorable, organisée par l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite (ANMONM). Sous la houlette de son président, le Lieutenant-colonel (h) **Érick LEBRUN** et de son trésorier le Lieutenant-colonel (er) **Eugène COJAN**, cette journée a rassemblé 23 participants issus de cinq associations amies du Tarn-et-Garonne, tous animés par l'esprit de camaraderie et de convivialité. Les associations qui ont participé à ce beau voyage sont la SMLH82, l'ANMONM82, l'association des Croix-de-Guerre, l'AOR 82 et l'ASOR 82.

Dès le matin, très tôt, les échanges et les sourires étaient à l'ordre du jour alors

que le groupe se retrouvait pour commencer leur aventure au cœur du charmant centre historique de Bergerac.

À 10h00, une visite guidée avec une superbe animatrice **Camille**, a plongé les participants dans l'histoire fascinante de cette ville emblématique, avec ses ruelles pittoresques et ses bâtiments chargés d'histoire. Les récits du guide ont suscité curiosité et émerveillement, établissant d'emblée une ambiance chaleureuse. Tous étaient émerveillés par les statuts du célèbre **Cyrano de Bergerac**.

À 11h30, les participants se sont dirigés vers le Musée Dordonha, et le musée Costi. Les voyageurs ont eu l'opportunité d'explorer les œuvres d'art et les expositions, ajoutant une touche culturelle à leur journée. Cette visite libre a permis à chacun de s'imprégner de l'art local à son propre rythme, favorisant ainsi les échanges entre amis et aussi de l'évolution de la ville de Bergerac.

Le moment tant attendu de la pause déjeuner est arrivé à 12h45, au restaurant « Le Bellevue ». Les convives se sont réunis autour d'un bon repas, renforçant les liens d'amitié dans une atmosphère conviviale. L'ANMONM 82 a eu la gentillesse d'offrir l'apéritif, ajoutant un brin de festivité à ce moment de partage.

L'après-midi a été dédiée à des plaisirs plus tranquilles. À partir de 15h00, une

balade de 50 minutes en Gabarre sur la rivière a permis aux participants de digérer tout en s'émerveillant devant les paysages pittoresques de la région et à la recherche du Martin Pêcheur tant vanté par le guide. Le clapotis de l'eau et la douceur automnale ont créé une ambiance détendue, propice à la réflexion et à la convivialité.

La journée s'est clôturée par une visite du château « Les Tours des Verdots » à 16h15. Les participants ont été accueillis pour une exploration de la cave, suivie d'une dégustation de vins, moment de plaisir indéniable pour les amateurs comme pour les novices. Les échanges autour des saveurs et des arômes ont permis de cristalliser cette journée sous le signe de l'amitié et de la découverte.

Le retour en bus prévu vers 17h15 a marqué la fin d'une journée riche en découvertes et en émotions. Le Lieutenant-colonel (h) **Érick LEBRUN** a exprimé sa satisfaction envers l'enthousiasme et la bonne humeur qui ont régné tout au long de cette escapade. Les participants sont repartis avec le cœur léger et plein de souvenirs partagés.

Ce voyage, au-delà des découvertes culturelles et culinaires, a été l'occasion de renforcer les liens entre les membres des différentes associations, démontrant ainsi que la convivialité et l'amitié sont des valeurs inestimables. En attendant la prochaine aventure, les échanges de rires et de récits de cette journée resteront gravés dans les mémoires.

Lieutenant-colonel (h) Érick LEBRUN
Président de l'ANMONM82

4EME FORUM DE LA CITOYENNETE AU LYCEE CAPOU DE MONTAUBAN

Une Journée d'Échanges et de Découvertes

Le jeudi 26 septembre, le Lycée Agricole Capou de Montauban a accueilli sa quatrième édition du forum citoyen, brillamment orchestré par les élèves de terminale SAPAT (Services aux personnes et animation dans les territoires). Soutenue par l'engagement des enseignants **Isabelle CARDO**, **Carine RODILLA**, et **Cédric COMBES**, cette initiative a rassemblé divers acteurs de la citoyenneté et a permis de créer un espace d'échanges enrichissants au sein de l'établissement.

Un Événement Sous le Signe de la Citoyenneté

Comme lors des éditions précédentes, la section du Tarn-et-Garonne de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite (ANMONM) a été un partenaire essentiel, offrant des informations précieuses sur l'Ordre National du Mérite et son rôle dans la société. Malgré une météo capricieuse, avec de la pluie menaçante, élèves et partenaires ont su faire preuve d'adaptabilité, contribuant ainsi à un événement qui a accueilli environ 90 participants.

Le forum a proposé un impressionnant total de 28 stands, organisés autour de cinq pôles thématiques : la défense et la reconnaissance de la nation, la jeunesse, le monde associatif, la santé, ainsi que le handicap et le sport adapté. Le pôle défense, en particulier, a vu la participation de l'ANMONM, de la Société des

Membres de la Légion d'Honneur, et de la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire, renforçant ainsi les liens entre générations.

Engager les Jeunes dans la Citoyenneté

Madame **Aurore LOUIS**, proviseure du lycée, a souligné l'ambition du forum : « *L'objectif recherché est de susciter et valoriser l'engagement citoyen sur le territoire, en initiant les apprenants aux notions essentielles de bénévolat et d'engagement associatif, tout en les sensibilisant à la différence.* » Cette mission a été entendue, puisque près de 260 jeunes, allant des classes de 4ème aux BTS, ont arpenté les stands. Un grand nombre d'entre eux, près de 180, se sont arrêtés à l'atelier de l'ANMONM, engageant des dialogues enrichissants avec des membres, dont le président, le Lieutenant-colonel (h) **Érick LEBRUN**, son vice-président Lieutenant-colonel (r) **Thierry MANIEZ** et le trésorier de l'association le Lieutenant-colonel (er) **Eugène COJAN**

Ces échanges ont permis aux jeunes de mieux appréhender la valeur de la reconnaissance nationale et de s'imprégner des valeurs de l'engagement citoyen.

Un Soutien Visible de la part des Autorités

Le préfet **Vincent ROBERTI** a également marqué de sa présence cette belle initiative, témoignant de son soutien en parcourant les différents stands, avec une attention particulière accordée à l'ANMONM 82, dont il est un fidèle adhérent. Sa visite a été l'occasion de réaffirmer l'importance cruciale de l'engagement citoyen et de la reconnaissance des actions des associations.

Vers une Cinquième Édition Prometteuse

Le succès de ce forum citoyen s'est conclu par un débriefing entre les organisateurs et les partenaires impliqués. L'enthousiasme général et l'intérêt suscité par cet événement laissent présager une cinquième édition encore plus riche en échange et en découverte pour l'année prochaine. Les élèves du Lycée Capou continuent ainsi de porter haut les valeurs de la citoyenneté et de l'engagement, tout en se forgeant un avenir plein de promesse.

Le rendez-vous est déjà pris pour 2025, où l'ANMONM82 sera à nouveau présente pour participer à cette belle manifestation.

Lieutenant -colonel (h) Érick LEBRUN
Président de l'ANMONM82

UN MECHOUI DE HAUT NIVEAU

Une Tradition de Convivialité et de Partage

Le dimanche 6 octobre, l'association des sous-officiers de réserve du Tarn-et-Garonne et des officiers de réserve a organisé son repas annuel à la salle des fêtes de Lizac. Sous la houlette de son président, **Jacques NICLAUSSE**, et de son épouse **Chantal**, cet événement s'est illustré par un Méchoui royal, une véritable célébration de gastronomie et de camaraderie.

Débutant sous un soleil radieux, près de 80 convives ont foulé les lieux aux alentours de midi. La tenue décontractée était de mise, permettant à chacun de se sentir à l'aise pour partager ce moment chaleureux. Dans l'air flottait un parfum alléchant de viande grillée, soigneusement surveillée par un cuisinier de talent, dont les compétences ont ravi les papilles des participants.

Le repas a commencé par un délicieux apéritif, orchestré avec soin, suivi d'une salade composée agréablement garnie de charcuteries *« light »*. Ce préambule a parfaitement préparé le terrain pour le moment tant attendu : l'arrivée des somptueux plateaux de viande, présentés avec soin et mettant en avant des mets de choix. Accompagnés de savoureux « *faillots* » et de pommes de terre cuites à la perfection, ces plats ont enchanté les convives. Une petite salade verte a été servie pour alléger le palais avant d'attaquer le fromage, une transition bienvenue vers la douceur finale.

Pour conclure ce festin, une délicate tarte a su ravir les gourmands, tandis qu'un bon vin, consommé avec modération, a réjoui tous les participants, sans oublier la fameuse mixture du chef qui a ajouté une touche d'originalité à cette expérience culinaire.

L'après-midi s'est délicatement teintée de nostalgie alors que les convives, comblés, prenaient le chemin du retour vers leurs garnisons. Entre rires et souvenirs, chacun a pu évoquer des moments passés, des anecdotes, des joies comme des tristesses, renforçant les liens qui unissent ces hommes et femmes au service de leur pays.

L'édition de cette année a nécessité une logistique impressionnante, et un immense merci est adressé à tous ceux qui ont œuvré en coulisses pour la réussite de cette manifestation. Le rendez-vous est déjà pris pour 2025. Cela promet d'être une nouvelle occasion de se retrouver autour d'un bon repas, partagé dans l'amitié et la convivialité.

Que l'esprit de camaraderie continue d'animer ces moments si précieux !

Lieutenant-colonel (h) Érick LEBRUN
Président de l'ANMONM82

INAUGURATION DU ROND-POINT DE LA LEGION D'HONNEUR ET DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE A MONTPEZAT-DE-QUERCY

Le 12 octobre dernier, Montpezat-de-Quercy, reconnu comme le « plus beau village du Tarn-et-Garonne » selon son maire **Gérard MOUNIÉ**, a vécu un moment mémorable : l'inauguration du rond-point situé route de Cahors, qui revêt désormais le nom prestigieux de **« rond-point de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite »**. Cet événement s'inscrit dans la récente dynamique de valorisation du patrimoine et des valeurs républicaines, et s'est tenu en présence de nombreuses autorités civiles et militaires.

La cérémonie a été orchestrée par les présidents départementaux des deux ordres nationaux, le Lieutenant-colonel (er) **Philippe BON** pour la Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH82) et le Lieutenant-colonel (h) **Érick LEBRUN** pour l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite (ANMONM82), en accord avec M. le maire et son conseil municipal. La présence de M. **Vincent ROBERTI**, préfet de Tarn-et-Garonne, a souligné l'importance de cet événement pour la commune et pour les associations honorées.

Une Cérémonie Émotive et Symbolique

Le rond-point, réalisé peu avant l'année 2000, devient ainsi le deuxième dans le département à recevoir cette dénomination prestigieuse. La cérémonie a réuni un large spectre d'autorités, dont Mme **Brigitte BARÈGES**, députée, M**. François BONHOMME**, sénateur, M. **Michel WEILL**, président du conseil départemental, de M. **Patrice GARRIGUES** conseiller départemental ainsi que de plusieurs autorités militaires et de nombreux maires des communes

environnantes. M. **Raymond MASSIP**, ancien maire, chevalier de la Légion d'Honneur et officier de l'Ordre National du Mérite, malgré son grand âge s'est également déplacé pour cette occasion, apportant avec lui un témoignage vivant de l'histoire locale.

Le Major **Henry DESSAUX**, président départemental de l'Association des Médaillés Militaires, en charge de la cérémonie, a mené les activités avec expertise. Après avoir donné les consignes d'usage, il a dirigé le dévoilement de la plaque inaugurale réalisé par M. le préfet et M. le maire, accompagnés des présidents des deux associations. Ce moment solennel était également marqué par le dépôt de gerbes des différentes autorités présentes en hommage aux "Morts pour la France" et par l'interprétation de la sonnerie aux morts et du refrain de la Marseillaise.

Un Hommage aux Valeurs Républicaines

L'attribution du nom de **« rond-point de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite »** incarne bien plus qu'une simple dénomination géographique ; elle véhicule les valeurs de civisme, de solidarité et de citoyenneté que la République française souhaite transmettre à ses citoyens, en particulier aux jeunes générations. La Légion d'honneur, la plus haute distinction nationale instaurée en 1802 par le 1° consul **NAPOLEON BONAPARTE**, et l'Ordre National du Mérite, créé en 1963 par le Général de **GAULLE** pour récompenser les « mérites distingués », illustrent toutes deux l'essence même des valeurs patriotiques et civiques.

Le rassemblement a ensuite été suivi d'un moment convivial au sein de la salle Parisot, où les participants ont pu échanger leurs impressions sur cette célébration inédite pour le village. En partageant un verre de l'amitié, chacun a pu exprimer sa reconnaissance envers ces distinctions qui honorent des valeurs fondamentales, tout en célébrant le dynamisme des associations et de la communauté locale.

Ainsi, l'inauguration du rond-point à Montpezat-de-Quercy restera gravée dans les mémoires comme une belle illustration de l'engagement civique et de l'unité au sein du territoire, unissant différentes générations autour d'un projet et d'un idéal commun.

Lieutenant-colonel (h) Érick LEBRUN
Président de l'ANMONM82

JOURNEE NATIONALE DES RESERVISTES 2024 (JNR)

Je suis officier dans la Réserve Citoyenne de l'Armée de Terre, rattaché à la Délégation Militaire Départementale : Colonel **Jérôme CHRIST** / Lieutenant-colonel **Christophe MASSE.**

Comme chaque année, se déroule la **Journée Nationale des Réservistes (JNR),** créée en 2016 à l'initiative de la Garde Nationale, sur la période allant du 12 octobre au 12 novembre. Le thème de cette édition 2024 était « Fier de nos réservistes ».

Pour cette édition qui s'est déroulée le samedi 26 octobre, il avait été décidé d'associer les réservistes de l'Armée de Terre de la Délégation Militaire Départementale (DMD 82) et ceux du Groupement de Gendarmerie de Tarn-et-Garonne, il s'agissait d'une première en Occitanie.

Nous étions plus d'une cinquantaine de réservistes présents pour ce regroupement.

La journée a commencé par une visite guidée du musée de la Résistance et du Combattant, situé à Montauban.

La responsable de ce musée, **Laurence HERITIER**, est elle-même réserviste citoyenne auprès de la DMD 82.

Nous avons assisté ensuite à une présentation fort intéressante du « Maquis de **LAVIT** dit Maquis des Carottes », par des membres de l'amicale du même nom.

Nous nous sommes ensuite rendus au 17ème Régiment du Génie Parachutiste (17ème RGP) pour partager un repas convivial où nous avons pu faire plus ample connaissance et discuter ensemble de nos motivations et de nos actions.

Nous sommes ensuite revenus à la caserne GUIBERT, dans la salle JOFFRE, afin d'assister à différentes présentations, en présence des autorités et de monsieur le préfet **Vincent ROBERTI**.

Le Lieutenant-colonel **Christophe MASSE**, DMD adjoint, a présenté l'ordre du jour et listé les différents intervenants.

Il a précisé quelles étaient les différentes composantes parmi les réservistes, répartis en deux catégories : les réservistes opérationnels et les réservistes citoyens. Pour ouvrir son discours, il s'est exprimé « *Aujourd'hui, nous rendons hommage à celles et ceux qui forment les lignes de soutien de notre nation : les réservistes citoyens et opérationnels de la Gendarmerie Nationale et de l'Armée de Terre* ». Il a cité cette jolie formule « *Si la réserve citoyenne est l'âme du lien armée-nation, la réserve opérationnelle en est le cœur battant* ».

Pour terminer son intervention, il a indiqué « *Tous partagent une même ambition : celle de servir la France et son drapeau* ».

Le Lieutenant **De RIBEROLLES** a précisé ensuite les contours de la Garde Nationale qui regroupe aujourd'hui 82 000 réservistes opérationnels en France qui effectuent en moyenne 30 jours d'activité par an. Pour mémoire, la Garde Nationale regroupe tous les réservistes opérationnels issus de l'Armée de Terre, de l'Armée de l'Air et de l'Espace, de la Marine Nationale, de la Gendarmerie Nationale, de la Police Nationale, du Service de Santé des Armées, de la Direction Générale de l'Armement, du Service d'infrastructure de la Défense, du Service du commissariat des Armées et du Service de l'Energie Opérationnelle.

L'ambition étant de doubler ce chiffre afin de répondre aux besoins croissants en personnel dans un contexte stratégique international complexe afin de pallier le manque de personnel d'active.

Le Colonel de Gendarmerie, **Marc de REMOND du CHELAS**, commandant du groupement de gendarmerie départementale de Tarn-et-Garonne, a présenté la réserve du groupement de Gendarmerie qui est une composante opérationnelle essentielle. Elle est forte aujourd'hui de 23 000 réservistes à l'échelle nationale et de 170 dans le département. Ils viennent en complément des gendarmes en tant que renfort opérationnel. Ces réservistes sont mobilisés pour des missions de renfort en sécurité publique après une préparation militaire gendarmerie (PMG) de 15 jours, complétée par des formations spécifiques à l'exercice des prérogatives d'agent de police judiciaire adjoint (APJA) et aux gestes de secourisme.

Le Colonel (er) **Pierre ARTAUD** a ensuite précisé à l'assistance ce qu'était la réserve citoyenne et quelles étaient ses missions. « *Leurs missions, bien que méconnues sont pourtant primordiales* ». Elle vise à promouvoir l'esprit de défense en mettant en valeur le rôle des armées et en renforçant la résilience face aux menaces. Elle contribue à renforcer le lien entre la nation et ses armées, enfin elle apporte aux armées des compétences spécifiques dans des domaines techniques. L'effectif est actuellement de 33 dans le département, âgés de 18 à 70 ans.

Monsieur le préfet **Vincent ROBERTI** a pris ensuite la parole.

« *C'est une journée pour rendre hommage à celles et ceux qui ont choisi de servir leur pays tout en poursuivant leur vie professionnelle et familiale, les réservistes citoyens et opérationnels donnent de leur temps à la défense de la nation. Cette journée permet de saluer votre dévouement* ».

Il a terminé par « *Chers réservistes, vous incarnez le visage de la France engagée, vous êtes l'exemple de ce que signifie être au service de la Nation, avec générosité, humilité et détermination, votre disponibilité, votre sens du devoir force l'admiration. Je vous dis notre fierté et vous exprime la gratitude de la Nation.* »

L'après-midi s'est terminé par une cérémonie sur la place d'armes de la caserne GUIBERT afin de récompenser trois réservistes qui se sont vu attribuer la médaille de la Défense Nationale ou la médaille de Réserviste Volontaire de la Défense et de la Sécurité Intérieure.

Le Colonel **Marc de REMOND du CHELAS** a remis à un réserviste opérationnel une lettre de félicitations du Général commandant la Région de Gendarmerie Occitanie.

Enfin le Lieutenant-colonel **Christophe MASSE** a remis une lettre de félicitations collectives aux réservistes de la DMD 82 pour leurs actions et pour leurs investissements dans la réussite du Rallye Citoyen 2024.

Éric GELIN
Réserviste Citoyen auprès de la DMD 82 et membre du Comité de Section ANMONM 82

LA COQUE DES ROIS : UNE TRADITION PATRIOTE RENOUVELEE

Le samedi 8 janvier, la salle Laurier de Montech a vibré au rythme de la convivialité et de l'amitié grâce à la célèbre coque des rois, un événement organisé par quatre associations patriotiques du département. La Société des Membres de la Légion d'Honneur, l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite, l'Association des Officiers de Réserve et l'Association des Sous-Officiers de Réserve se sont unies pour célébrer cette tradition qui, bien qu'éprouvée, a connu récemment des changements significatifs.

Jusqu'en 2023, six associations participaient à cet événement, mais deux d'entre elles ont décidé de se retirer, dont l'une a été dissoute en 2023. Ce regroupement témoigne néanmoins de la force de l'esprit patriote et de la solidarité entre les membres.

Sous le principe bien établi de la présidence tournante, c'est au Colonel (h) **Bernard WIERZBINSKI**, président de l'Association des Officiers de Réserve 82 (AOR 82), qu'incombait l'organisation de cette réunion amicale. Les associations présentes reposent sur un projet commun fondé sur des valeurs de fraternité et de solidarité, un aspect essentiel pour maintenir le lien entre les individus partageant un même idéal.

Les convives, accueillis à partir de 15h00, ont pu déguster la fameuse coque

des rois, une pâtisserie traditionnelle qui a ravi tous les palais. L'événement a également vu la présence de nombreuses autorités civiles et militaires : Monsieur **Vincent ROBERTI**, préfet de Tarn-et-Garonne, Madame **Brigitte BARÈGES**, députée de la 1° circonscription, ainsi que les sénateurs Pierre **Antoine LEVI** et **François BONHOMME**, sans oublier plusieurs conseillers régionaux et militaires de haut rang.

Dans son discours, le Colonel (h) **WIERZBINSKI** a informé l'assemblée que le groupement du Tarn-et-Garonne de l'Association Nationale des Officiers et Cadre en Retraite (ANOCR 82) avait été dissoute en fin d'année 2023 et que l'Association des Croix de Guerre et de la Valeur Militaire avait décidé de se retirer pour des raisons économiques. Ces annonces soulignent les défis auxquels font face les associations patriotiques en ces temps incertains.

Comme chaque année, un moment émouvant a été consacré à l'hommage du président le plus ancien présent, **Jacques NICLAUSSE**. Président de l'ASOR 82 depuis 1969, il totalise un impressionnant parcours de 56 ans à la tête de l'association. À 87 ans, il reste actif et continue d'organiser chaque année son fameux méchoui ou couscous. Son humour et sa passion sont un véritable exemple pour tous.

Dans son discours de bienvenue, le colonel (h) **Bernard WIERZBINSKI** a remercié chacun des participants et leur a présenté ses meilleurs vœux pour la nouvelle année. « *Qu'elle soit*

pleine de sérénité, de paix, de santé, de plaisirs et de grandes joies pour vous-même et pour tous ceux qui vous sont proches. Et surtout, profitez de l'instant présent. » Ces mots ont résonné dans le cœur de tous les convives.

La coque des rois a ainsi été un moment de rassemblement convivial, marquant la continuité d'une tradition chère aux patriotes de Tarn-et-Garonne. Le rendez-vous pour 2026 est déjà pris, avec une autre association qui prendra le rôle de maître d'œuvre pour cet événement. Une belle promesse de partage et de solidarité à venir.

Lieutenant-colonel (h) Érick LEBRUN
Président de l'ANMONM82

MOUVEMENTS 2024 DE L'ANMONM82

Décembre 2024 = 151 (-5 & + 9) = **155** ~ 135 Compagnons et 20 Sympathisants, 4 Suspensions,

9 Adhésions (4 Compagnons & 5 Sympathisant(e)s) :

02/02 : Adhésion Compagnon Pascal-Henri MANUEL,

18/02 : Adhésion Compagnon COL Marc DE REMOND DU CHELAS,

30/04 : Adhésion Sympathisant Donateur Joseph CROCQUET,

13/05 : Adhésion Sympathisante Porte-Drapeau DOUILLARD Abigaïl,

17/05 : Adhésion Compagnon Major (er) CORNIER Marcel,

29/05 : Adhésion Compagnon LCL (er) Roger SFORZINI (Officier),

29/05 : Adhésion Sympathisant Donateur Michel CHATELET,

29/06 : Adhésion Sympathisante Donatrice Jeanne BOUZINAC,

01/11 : Adhésion Sympathisante Donatrice Mireille RICO (En attente de validation).

HELIE DENOIX DE SAINT MARC

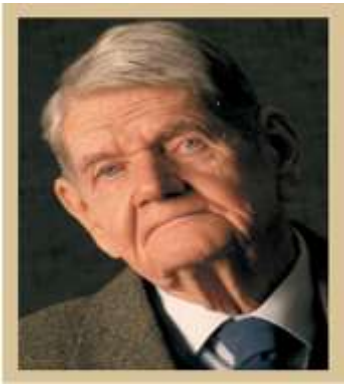

Le commandant **Hélie DENOIX de SAINT MARC** est devenu au fil du temps, un personnage incontournable de l'histoire militaire française du 20ème siècle. Grande figure de la guerre d'Indochine, il sera aussi pour beaucoup le symbole du refus d'abandonner l'Algérie Française, tout en gardant une hauteur de vision humaniste qui le tiendra éloigné de l'OAS, et le symbole du refus d'abandonner des hommes avec qui il a combattu.

J'ai eu l'immense privilège de recevoir l'amitié de cet homme que j'avais approché à Lyon par le biais d'une lettre dans laquelle je sollicitais la dédicace de son ouvrage « les champs de braise », ouvrage qui avait profondément marqué le jeune officier que j'étais alors. J'ai eu la surprise de recevoir un appel du commandant qui me proposait de lui rendre visite précisant que nous parlerions de tout cela et de moi !!

C'était là mon premier contact avec la générosité spontanée de cet homme si exceptionnel, à la vie si mouvementée et qui se montrait étonnamment intéressé par mon parcours de jeune homme de 32 ans.

Tout en cet homme respirait l'écoute, la sensibilité, la douleur également, marqué par ces années de guerre et par l'expérience des camps. Mais malgré toutes ces vies oh combien traumatisantes, **Hélie de SAINT MARC** est demeuré dans une posture optimiste, humaniste, croyant en l'homme, en l'honneur de vivre, en la parole donnée.

Avec dans les mots une délicatesse et une poésie, qu'on peut retrouver chez Cendrars ou chez Jünger, d'autres soldats écrivains eux aussi.

Il a su placer dans les moments les plus critiques, la dignité humaine au-dessus des outrages de la guerre et considérait qu'on ne devait pas abandonner ses camarades de combats, il a dû l'âme déchirée, s'y résoudre en Indochine.

La blessure fut telle pour cet homme entier qu'il ne put se résoudre à commettre la même infamie lorsque cela lui a été demandé en Algérie. Il a donc désobéi, suivant sa conviction profonde plutôt que les ordres. Il l'a payé au prix fort.

Hélie de SAINT MARC restera grand soldat, un écrivain habité, mais par-dessus tout il restera un homme de convictions humanistes et d'honneur, un homme d'exemple qui manquera dans un monde où l'exemple s'oublie trop souvent.

Il sera utile pour mémoire de rappeler le parcours de cet homme exceptionnel.

Né le 11 février 1922 à Bordeaux, résistant à 19 ans, déporté à 21, il est, lors de sa libération du camp de Buchenwald / Langenstein un des 30 survivants des 1000 hommes de son convoi, il a perdu la mémoire et ne se rappelle plus son propre nom, il est pratiquement mort.

Il intègre alors l'école militaire interarmes promotion INDOCHINE.

Il fera 2 séjours dans cette Indochine tant aimée, en 1948 et 1951.

Puis il y aura Suez en 1956 et enfin l'Algérie où en avril 1961 il participe au putsch des généraux, suivant le général **CHALLE**.

Il se présente le 5 juin 1961 devant le haut tribunal militaire qui le condamne à 10 ans de réclusion criminelle. Il est libéré après 6 ans et intègre la vie civile dans l'industrie jusqu'en 1988. Privé de tous de tous ses droits militaires et civils.

Entre 1978 et 1982, il est progressivement réintégré dans ses droits civils et militaires jusqu'au 25 novembre 2011 où il est fait grand-croix de la légion d'honneur par le président **Nicolas SARKOZY**.

Hélie DENOIX de SAINT-MARC décède le 26 aout 2013 à Lyon.

De ce parcours exceptionnellement riche et éprouvant Le commandant de saint marc tirera plusieurs ouvrages dont le premier, « les champs de braise » avec **Laurent BECCARIA** est une autobiographie d'une force d'évocation exceptionnelle, il raconte, analyse et ressent avec une immense sensibilité ses expériences de guerre, mais pas seulement. **Tel JUNGER**, **CENDARS** ou **KESSEL**, il est avant tout un témoin des ressentis, des douleurs, de la poésie même qui peuvent se dégager des moments dramatiques, car ces horreurs dont Le Maréchal **FOCH** disait qu'elles créaient le « devoir supérieur de ne pas être vaines » restent des conflits d'hommes avec les paradoxes que ne peuvent approcher sereinement que ceux qui y ont été confrontés.

Dans un monde qui, devenu inquiétant et avance à une vitesse parfois incompatible avec la simple « qualité d'être » **Hélie de SAINT MARC** est avec **Ernst JUNGER** et son « recours aux forêts », l'homme du retour aux choses simples, de la contemplation poétique, des valeurs humaines dans toutes leurs émotions et leurs richesses. Lui qui savait mieux que quiconque ce que ces valeurs ont d'essentiel pour avoir avec d'autres, connu les tréfonds de la noirceur humaine.

Rappelons-nous cet homme exceptionnel, n'oublions jamais de toujours comme il me le disais régulièrement, « essayer de comprendre, de savoir malgré tout et ne pas désespérer ».

Capitaine(er) Pascal-Henri MANUEL
Adhérent de l'ANMONM82

AU TEMPS LOINTAIN DES COLONIES

Institué par le décret du 3 décembre 1963 signé par les membres du Gouvernement du Premier ministre **Georges POMPIDOU**, l'Ordre national du Mérite entraîne la disparition de seize distinctions ministérielles. Parmi ces dernières, il convient d'évoquer trois décorations africaines : Ordre du Nichan el Anouar ; Ordre de l'Étoile d'Anjouan ; Ordre de l'Étoile noire.

À des degrés divers, elles portaient témoignage de la présence française sur le continent noir. Au XIXe siècle, la colonisation française reste un fait qui n'obéit pas à un plan d'ensemble. Ceci permet d'apprécier l'imbroglio généré par l'absence d'échelons administratifs rationnels. L'attribution des décorations n'échappe pas à la règle selon laquelle rien ne se fait sans l'aval d'une minorité européenne portée par des intérêts dont elle tire un profit immédiat en s'opposant à toutes évolutions économiques, sociales et juridiques.

L'Ordre du Nichan el Anouar (Ordre des Lumières) concerne les personnalités intervenant sur le territoire d'Obock, la côte française des Somalis puis le territoire français des Afars et des Issas (devenu la République de Djibouti le 27 juin 1977). L'Ordre est officiellement institué en octobre 1887 par le sultan de Tadjourah **Hamed ben MOHAMED** (décédé en 1912) « en vue de perpétuer le souvenir de l'heureux moment où lui et son peuple s'étaient placés sous le protectorat de la glorieuse France… » Parmi les contemporains du Nichan el Anouar, on relève les noms de l'amiral **Georges CABANIER** et de général **Jacques MASSU**, titulaires de la plaque de Grand-Officier.

L'Étoile d'Anjouan est un ordre comorien institué en 1874, réorganisé le 18 juin 1892 par le sultan **Mohamed-SAID-OMAR**. Dans les deux cas, il s'agit de comptoirs situés sur les routes maritimes de l'océan Indien et constituant des escales de ravitaillement pour les navires battant pavillon français qui rejoignent l'Extrême-Orient après le franchissement du canal de Suez. Cette flotte est directement confrontée à la puissante marine marchande britannique assurant les échanges pour l'Empire de la reine **VICTORIA**.

Sur la façade Atlantique largement dominée par les intérêts d'industriels et d'armateurs issus des chambres de commerce de Bordeaux ou de Marseille, on connaît **l'Ordre de l'Étoile noire**. Institué à l'origine à Porto-Novo par le roi **TOFFA**. L'ordre fut ouvert, par les statuts datés du 30 août 1892, à tous ceux qui travaillent au développement de l'influence française sur la côte occidentale de l'Afrique. Parmi les personnalités contemporaines honorées de l'Étoile noire, on relèvera les Grand 'Croix du maréchal **Jean de LATTRE de TASSIGNY** et du général **Alain de BOISSIEU**, les rosettes d'officier du professeur **Guy CHARMOT**, directeur de l'Institut de médecine et d'épistémologie africaine et du gouverneur **Félix EBOUE**.

L'évolution de ces distinctions honorifiques suit la mise en place progressive d'une administration destinée à se substituer à l'autorité des forces armées. Décernées par des souverains locaux ayant l'agrément du commandant des garnisons, les nominations et les promotions échappent à l'autorité du pouvoir exécutif. Le ministère des Colonies devenu autonome en 1894, favorisa la prise en main du système et le décret du 10 mai 1896 organisa les ordres coloniaux sous l'autorité du Grand chancelier de la Légion d'honneur.

C'est donc le général de division **Léopold AUESTAEDT** qui prépara les mémoires soumis à la signature du Président de la République avant la publication des promotions au Bulletin officiel des colonies.

Ayant adopté l'organisation de la Légion d'honneur, les ordres coloniaux se composent des grades de chevalier, d'officier, de commandeur, des dignités de Grand Officier et de Grand 'Croix. À partir de 1950, ils se muèrent en ordres de la France d'outre-mer avant d'être placés en voie d'extinction lors de la création de l'Ordre national du Mérite en 1963.

Largement méconnu cet épisode de la phaléristique (science auxiliaire de l'histoire chargée d'étudier les ordres, décorations et médailles) permet de suivre pas à pas l'évolution d'une administration soumise à des enjeux immenses.

Docteur François NAUD
membre de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite du Tarn-et-Garonne.

CONSEILS DE VIGILANCE : ARNAQUE TELEPHONIQUE

Les escrocs utilisent les outils du démarchage téléphonique

"Puisqu'ils ne peuvent plus déranger les gens chez eux le soir, ils les embêtent en journée **sur leur portable**.*"* En effet, les appels sont de plus en plus nombreux sur les smartphones. C'est ainsi que **38 % des personnes** interrogées déclarent recevoir un appel de prospection par jour. Et apparaissent en plus les tentatives d'escrocs qui profitent des outils à leur disposition pour tromper des quidams pas assez vigilants.

Dans sa newsletter hebdomadaire *Instant Lifestyle*, le journal belge *L'Ardennais* a révélé la *"dernière arnaque en vogue"*. C'est en fait « Safeonweb », le service gouvernemental de cybersécurité belge, qui a alerté sur cette technique qui utilise des « **robocalls** »*, des appels automatisés qui ciblent des* **dizaines de victimes** *chaque jour."* Le processus est le même pour les particuliers visés.

Ils reçoivent un appel avec une **voix robotisée** *"prétendant agir au nom d'une* **banque** *ou d'un service de paiement en ligne tel que PayPal."* Sous prétexte d'alerter à propos d'une transaction suspecte, il est alors demandé à l'interlocuteur d'*"appuyer sur une touche pour confirmer ou infirmer cette opération."* Et dans ce cas, les conséquences peuvent être désastreuses.

"Répondre à cette sollicitation peut entraîner le vol de vos **données personnelles** *ou pire, un accès direct à vos* **comptes bancaires**.*"*, préviennent nos confrères. Et dans le cas où vous êtes la cible de ce genre d'escroquerie, il n'y a qu'une seule solution : **raccrocher** au plus vite. En cas de doute, il est ensuite préférable de contacter directement sa banque avec le numéro habituel.

Les Français n'en peuvent plus du démarchage téléphonique

S'il s'agit là d'une escroquerie bien identifiée, la majorité des appels de démarchage téléphonique ont eu des desseins plus louables. Il s'agit en fait d'une **méthode de prospection** éprouvée qui est largement utilisée par les acteurs de certains domaines comme les fournisseurs d'énergie, les mutuelles ou les opérateurs de téléphonie mobile. Néanmoins, **les Français sont à bout**. D'ailleurs, ils sont 97 % à juger ces appels *"intempestifs"* ou *"agaçants."*

"Cela embête tout le monde, il serait temps d'avoir une législation beaucoup plus concrète ou utiliser des techniques qui vont permettre de stopper tout ça.", explique Grégory Caret, directeur de l'Observatoire de la consommation chez UFC-Que Choisir. Parmi les solutions, il est également possible de **filtrer les appels** puisqu'en regard de la nouvelle loi, certains indicatifs sont réservés à cet usage. En France métropolitaine, il s'agit des numéros commençant par 0162, 0163, 0270, 0271, 0377, 0378, 0424, 0425, 0568, 0569, 0948 et 0949

La protection anti-spam pour tous est un outil Orange. Baptisé "Orange Téléphone", ce service utile et efficace n'est pas seulement destiné aux clients de l'opérateur historique, il s'adresse aussi aux abonnés Free Mobile, SFR et Bouygues Telecom.

BOUTIQUE DE L'ANMONM 82

L'ANMONM 82 fait l'acquisition de certains objets qui sont remis lors des réunions, rencontres, assemblées générales, remises des prix, etc., aux autorités et aux conférenciers.

Ces objets sont à la disposition de nos adhérents au prix d'achat, l'intérêt d'un achat collectif étant de limiter les frais de port qui sont souvent gratuits à partir d'une certaine somme ou quantité.

Voici les objets, ainsi que leur prix, actuellement disponibles auprès de notre Trésorier :

M. **Eugène COJAN** ~ 78, rue de la Mairie ~ 82 290 Barry d'Islemade

TPH : 05 63 31 68 42 ~ 06 64 81 65 52 ~ E-mail : eugene.cojan@laposte.net

Cravate en Soie : 40€	Porte-clés ANMONM : 5€	Médaille ANMONM 7cm : 18€	Pin's France : 5€	Pin's Chevalier ONM : 5€	Ruban ONM 20 cm : 2€

Médaille 7cm, personnalisée ANMONM82 : 15€	Livret « Guide de la Citoyenneté » : 3.5€

UN GRAND MERCI A NOS PARTENAIRES

NaCVG
Aider Reconnaître Transmettre

EUROPRINT 82

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS 2025

30 Mars :	Heure d'été
07 Avril :	Réunion du comité section
26 Avril :	Inauguration du « jardin de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite » à Caussade.
15 Mai :	Rallye citoyen à l'espace sportif **Jacques CHIRAC** à Montauban
16 Mai :	Remise du prix du comportement citoyen au conseil départemental
20 Mai :	Signature de la convention ONaCVG82 avec madame **Aline SIMON**